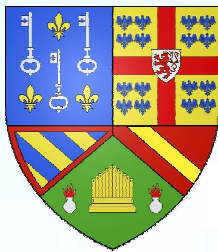


Bulletin municipal d'Héry



"L'automne est le printemps
de l'hiver"

Novembre 2024 - n° 479



BULLETIN MUNICIPAL N°479

Directeur de rédaction :

Patrick ROUSSELLE

Adjointe de rédaction :

Sylvie DELCROIX

Comité de rédaction :

Cécile NICOLLAS

Isabelle DESPLATS

Caroline FROMONOT

Alexandra POTHERAT

Marc-Antoine MERTZEISEN

www.mairie-hery89550.fr

www.facebook.com/villedhery/

Sommaire

P 3

Vie locale

P 11

**Communauté de
communes**

P 13

Vie pratique

P 14

Enfance et jeunesse

P 16

Idées recettes

P 17

Vie associative

P 23

Agenda

P 24

Infos pratiques



HOMMAGE À CLAUDE RIOLLET

Figure de notre commune, Claude a marqué les esprits par son engagement et sa longue carrière. Il a été président de la société de chasse d'Héry pendant 25 ans. Son dévouement et sa simplicité ont permis de maintenir et développer cette activité traditionnelle, rassemblant des passionnés de tous âges.

En parallèle de son engagement associatif, Claude a mené une longue et brillante carrière pour l'entreprise Guilliet à Auxerre puis Davey Bickford où il a su se distinguer par son professionnalisme et son expertise. Son parcours professionnel est un exemple de réussite et dévouement.

Claude aura marqué de son empreinte le village d'Héry.

SYNTHESE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 OCTOBRE 2024

Étaient présents : C. FROMONOT, F. PORCHER, S. DELCROIX, A. MUZIOT, C. CORNELIS, MC SAMPIC, T. HUOT, I. DESPLATS, T. LEFORT, S. MERCIER, P. GUERIN, P. MASSE, P. GONCALVES, A. ROLLET

Étaient absents excusés : B.BELARGENT (pouvoir à P. GUERIN), C. PARET (pouvoir à S. DELCROIX), A. POTHERAT, J. MALON (pouvoir à A. ROLLET)

Le conseil a commencé à 19 heures 30. Séance levée à 21 heures 10.

1 – APPROBATION PROCES-VERBAL DE REUNION DU 29 OCTOBRE 2024

M. Massé demande à ce que la salle pétanque soit ajoutée sur le dernier point du compte-rendu (adressage). Après rectification, le procès-verbal de la réunion du 20 septembre 2024 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2 – ADMINISTRATION GENERALE

Bilan 3^{ème} trimestre 2024 – police municipale

2 main-courantes, 1 procès-verbal (levée d'infraction au règlement sanitaire départemental), 1 excès de vitesse.

3 – PERSONNEL - FINANCES

Participation prévoyance

N° DEL2024/52 : Adhésion au contrat collectif de Prévoyance proposé par le Cdg89

EXPOSÉ

Dans le souci d'assurer une couverture de prévoyance de qualité aux agents à effet du 1^{er} janvier 2025, le conseil municipal, par délibération du 27 février 2024, après avis du CST du 18 janvier 2024 a donné mandat au Cdg89, pour l'organisation pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion de conventions de participation pour la couverture du risque Prévoyance des agents à effet du 1^{er} janvier 2025.

Cette mutualisation des risques, organisée au niveau départemental, permet de garantir aux personnels des employeurs publics territoriaux :

- l'accès à des garanties collectives sans considération notamment de l'âge, de l'état de santé, du sexe ou de la catégorie professionnelle ;
- un niveau de couverture adéquat reposant sur les garanties les plus pertinentes compte-tenu des besoins sociaux et des contraintes économiques des employeurs publics concernés ;
- le bénéfice de taux de cotisations négocié

Ainsi, le Cdg89 a :

- engagé un processus de négociation avec les organisations syndicales qui a abouti à un accord collectif local en date du 9 janvier 2024.
- lancé une consultation pour être en mesure de proposer aux employeurs publics territoriaux l'adhésion à des conventions de participation et la souscription aux contrats d'assurance collectifs de prévoyance à compter du 1^{er} janvier 2025, adossés à celles-ci.

Le Maire précise,

- **le caractère facultatif de l'adhésion des bénéficiaires,**
- **la nécessité de définir un montant de participation financière en tant qu'employeur, cette participation ne pouvant pas être inférieure à 7€ par mois et par agent à compter du 01/01/2025 pour le « risques Prévoyance »** (protection de l'agent en cas d'arrêt de travail, de mise en retraite pour invalidité et décès)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DECIDE** d'adhérer à la convention de participation pour la couverture du « risque Prévoyance » et au contrat collectif à adhésion facultative afférent auprès de l'organisme assureur « Collecteam – Allianz Vie » au bénéfice de l'ensemble des agents de la commune d'Héry;
- **DECIDE** que l'adhésion au régime sera subordonnée, pour les agents contractuels, à une condition d'ancienneté de six mois. Cette ancienneté s'entend de la présence effective de l'agent (constatée sur une durée globale d'un an) ou dès l'arrivée au sein de celui-ci dès lors que la durée du contrat liant l'agent à l'employeur est supérieure ou égale à 6 mois ;
- **DECIDE** de participer financièrement à la cotisation des agents à hauteur de :

Nature du risque	Participation/mois/agent	Date d'effet :
<input checked="" type="checkbox"/> Prévoyance	50% de la cotisation de base avec un minimum de 7€	A compter du : 1^{er} janvier 2025 Pour 6 ans

- **S'ENGAGE à verser au Cdg89 des frais d'adhésion fixés à 25€ / convention de participation**

Ces frais seront à acquitter en un versement unique lors d l'adhésion.

- **AUTORISE Le Maire à signer les conventions et actes en résultant.**

Subvention exceptionnelle aux associations - festiflamme

N° DEL2024/53 : Subvention exceptionnelle aux associations - Festiflamme

Suite à la manifestation du 12 juillet, le festiflamme, et à la participation de plusieurs associations à cette journée, la commission « animations » propose de répartir le bénéfice de la buvette sous forme de subvention exceptionnelle selon le tableau suivant :

Association	Montant
SMCH - Histoire Locale	180 €
Arts Plastiques	180 €
Judo Club	180 €
Pêche	180 €
Chasse	180 €
Animations d'Héry	180 €
ASH - Tennis de table	180 €
ASH - Badminton	180 €
ASH - Basket	180 €
ASH - Vélo	180 €
ASH - Up and Down	180 €
ESH Foot	180 €
Société de tir	180 €
Héry Sport Détente	180 €
Amis des Ecoles	180 €
CLSH Les petits hérissons	180 €
Amicale des Pompiers	180 €
Titi Club Herissois	180 €
TOTAL	3 240 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

ACCORDE les subventions exceptionnelles selon le tableau ci-dessus.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2024.

Décision modificative n°1 - commune

N° DEL2024/54 : Décision modificative n°1 - commune

Afin d'apurer le compte 2031 – frais d'études, il convient de passer des écritures comptables pour lesquelles des crédits doivent être prévus.

Par ailleurs, il convient également de réajuster le chapitre 012 – frais de personnel. En effet, la prime de précarité pour les fins de contrats n'a pas été provisionnée.

Il convient également de prévoir les crédits pour les travaux en régie réalisés par les services techniques (sanitaires salle polyvalente).

R2031 – chap 041 : + 16 200 €

D2128 – chap 041 : + 16 200 €

D6411 – personnel : + 8 000 €

R741121 – DSR : + 8 000 €

R722 – chap 042 : + 56 500 €

D21318 – chap 040 : + 56 500 €

D023 – virt section à section : +56 500€

R021 – virt section à section : + 56 500€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

VALIDE la décision modificative n°1 telle que présentée.

4 – TRAVAUX

Vestiaires de foot

M. le maire rappelle les exigences de la Fédération Française de Football pour permettre au club de jouer à domicile.

- main-courante

- clôture du terrain

- vestiaires aux normes

La main-courante et la clôture sont réalisées. Le dossier « vestiaires » est en suspens puisque la demande de subvention déposée à la Préfecture cette année ne sera étudiée qu'en 2025, sans certitude d'octroi.

Afin de permettre au club de jouer à domicile et ainsi minimiser les frais de déplacement, un bungalow aménagé a été installé pour l'arbitre.

Réalisation d'un avant-projet de travaux pour la mise en place de deux bassins de rétention – choix de l'assistant à maîtrise d'ouvrage

N° DEL2024/55 : Réalisation d'un avant-projet de travaux pour la mise en place de deux bassins de rétention – choix de l'assistant à maîtrise d'ouvrage

La commune a lancé un appel d'offres pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant le projet de travaux pour la mise en place de deux bassins de rétention le 31 juillet 2024.

Un bureau d'études a répondu. Après analyse de l'offre, celle-ci est conforme au cahier des charges.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

RETIENT le bureau d'études BIOS.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer les documents en lien avec ce dossier.

Continuité écologique du Serein

M. Le maire informe les élus que les investigations au barrage se poursuivent. Le puits a été vidé et la vitesse de remplissage est satisfaisante. Cependant, il est souligné que cette année est très favorable vu la pluviométrie.

Des mesures ont été effectuées également chez plusieurs particuliers. Le marnage repéré est également favorable.

Panneaux photovoltaïques – compte-rendu du 1^{er} octobre

Un devis avait été demandé pour la pose de panneaux sur l'école primaire et sur le complexe périscolaire. A ce jour, ce devis n'est plus valable car le fournisseur français n'existe plus. L'entreprise doit faire une nouvelle proposition.

L'étude de l'isolation par l'extérieur va également être menée sur le bâtiment primaire récent.

Le 28 octobre, une représentante de la société See You Sun a été reçue. Cette société propose des installations photovoltaïques sur toiture et en ombrière avec un coût à zéro puisque l'électricité produite est revendue. Dans cette configuration, la commune perçoit un loyer.

Ce type de solution sera également étudié.

5 – AFFAIRES SCOLAIRE - JEUNESSE

Ecole orchestre

L'école d'Héry a mis en place le projet « école orchestre » en partenariat avec l'école de musique de la Communauté de Communes. Ce projet se déroulera sur 3 ans et concerne les CE2 de cette année.

Un article sera demandé à la directrice pour diffusion dans le bulletin municipal.

Evaluation de l'école

L'école est en cours d'évaluation par l'Education Nationale jusqu'en décembre. Il s'agit de faire un audit sur le bien-être de l'enfant en collaboration avec les différents acteurs (enseignants, parents, Atsem, mairie, cantine, psychologue scolaire, ...).

6 - ANIMATIONS – COMMUNICATION

Compte-rendu de la commission « animation » du 9 octobre

Service jeunesse

Tiphaine, la nouvelle animatrice depuis la rentrée de septembre, a présenté le programme d'activités pour la 1^{ère} période (création d'un jeu Roblox avec la société Microscope) et pour les vacances de la Toussaint.

M. le maire remercie les jeunes pour la décoration de la cour de la mairie sur le thème d'Halloween.

Un travail sera mené sur les tarifs de l'année 2025/2026.

Equipements

Poursuivre l'aménagement du skate-park par la plantation d'une haie près de la RD203.

Festiflamme

Il a été décidé de faire perdurer cet événement en l'associant au festival du P'tit Louis.

Le 13 juillet restera une manifestation indépendante pour des raisons pratico-pratiques.

La diffusion du film et des photos est programmée lors des vœux du maire.

Espace Robert Dhéry

La commission recherche des anecdotes sur Robert Dhéry à Héry.

Subventions complémentaires aux associations

Vu certains manquements, 3 associations seront pénalisées avec un abattement sur le versement de leur subvention complémentaire prévu en fin d'année.

7 – COMMUNAUTE DE COMMUNES SERIEN ET ARMANCE (CCSA)

L'intégralité des rapports ci-après est consultable sur le site de la CCSA : <https://cc-sereinarmanance.fr/>

Rapport déchets 2023

En 2023, 17 896 tonnes de déchets ont été traitées soit 748kg/personne (contre 732 kg en 2022).

Dans le détail pour le porte-à-porte :

- Sacs noirs : 172 kg/pers
- Sacs jaunes : 63kg/pers
- Verre : 38kg/pers
- Textile : 3kg/pers

Dans le détail pour la déchèterie :

- Cartons, ferraille, bois : 108kg/pers
- Végétaux : 158kg/pers
- Batterie, lampes, pneus : 3kg/pers
- Gravats, tout-venant : 203kg/pers

Dépenses de fonctionnement : 3 239 636.04 €

Recettes de fonctionnement : 3 266 875.73 €

Rapport du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) 2023

Les missions du SPANC sont l'information et le conseil auprès des particuliers et des élus, et le contrôle des installations neuves ou réhabilitées.

Sur 23 930 habitants de la CCSA, 3 404 sont en assainissement non collectif (ANC), dont 26 à Héry.

Le bilan fait remarquer que 74% des installations sont non conformes avec un risque environnemental, 9% n'ont pas d'installation, 7% sont non conformes avec un risque environnemental et sanitaire et 6% sont conformes.

Dépenses de fonctionnement : 128 460€

Recettes de fonctionnement : 104 651 €

Rapport du Centre Aquatique le Flow 2023

Le centre aquatique a ouvert le 1^{er} février 2023 et est en affermage avec Récréa pour 5 ans.

La fréquentation, en 2023, était de 82 318 entrées dont 23 952 scolaires. L'école d'Héry fréquente la piscine.

De nombreuses activités sont proposées (bébés nageurs, sport pour adultes, animations diverses).

Chiffre d'affaires : 807 790 €

Charges : 942 864 €

Blablacar Daily

Depuis le 1^{er} octobre, vous pouvez vous déplacer à moindre coût pour vos trajets domicile-travail en covoiturant ! Cette opération fait l'objet d'un partenariat de 12 mois entre la CCSA et BlaBlaCar Daily. Ce dispositif a pour objectif de s'adapter aux horaires de travail, de développer des liaisons internes au sein de la Communauté de Communes, de réduire les émissions de gaz à effet de serre, d'être une alternative à l'autosolisme mais également d'aider financièrement les personnes souhaitant se déplacer sur le territoire.

Le point de départ ou d'arrivée doit se situer sur une commune de la CCSA.

Maison de santé intercommunale

Mme Delcroix informe de l'avancement du dossier. L'appel d'offres est lancé et l'attribution des marchés publics est fixée avant Noël.

Une réunion avec les professionnels de santé sera organisée très prochainement.

8 – ENVIRONNEMENT

Eau et assainissement

Vu le transfert de compétence eau et assainissement à la CCSA au 1^{er} janvier 2025, la commune n'a plus à délibérer sur le tarif de ce service.

Par ailleurs, M. le maire informe des changements à venir sur les factures d'eau. En effet, l'Agence de l'Eau supprimera la taxe de modernisation de réseaux et de lutte contre la pollution pour les remplacer par 3 redevances (eau potable, performance et assainissement).

9 – URBANISME

Modification de l'arrêté de DUP « Deux Puits des Grandes Haies »

L'ARS (Agence Régionale de Santé) a été sollicitée pour savoir si l'utilisation de bateaux à moteur électrique était autorisée dans cette zone contrainte par l'arrêté de DUP. En parallèle, le porteur de projet pour l'installation photovoltaïque flottante a également été contacté pour qu'une solution soit trouvée afin d'éviter la modification de la servitude.

A ce jour, le dossier nécessite encore des ajustements techniques sur d'autres thématiques. Nos remarques seront entendues et prises en compte.

10 – AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

Tempête du 31 juillet

Plusieurs dégâts ont été constatés sur la commune : un arbre tombé sur une clôture privée, une stèle tombée sur une tombe dans le cimetière, des arbres et fils tombés à divers endroits de la commune. Les particuliers ont également subi des dégâts.

Maisons embellies – maisons décorées

Suite à la tempête, il a été décidé de ne pas organiser les maisons embellies puisque certains participants ont vu leurs aménagements fortement abimés.

Le jury passera en fin d'année pour les décors de Noël.

Crèche

Les communes d'Héry, Hauterive, Seignelay, Mt St Sulpice et Chemilly travaillent sur un regroupement pour la création d'une crèche sur la commune de Seignelay. La Préfecture, la CAF et la MSA soutiennent ce projet.

Maternelle

Des arbres seront plantés dans la cour et des bancs de couleur seront installés autour.

Salle polyvalente

Depuis de nombreuses années, l'eau des douches de la salle polyvalente et du dojo est régulièrement très chaude en raison des tuyaux d'eau chaude et d'eau froide trop proches les uns des autres.

Un renforcement de la canalisation d'eau froide sera réalisé.

Formation PSC1

M. Massé demande si une formation PSC1 peut être organisée pour les associations sportives et culturelles. La CCSA sera contactée à ce sujet.

AFFOUAGES



La municipalité lance une campagne pour les affouages 2024/2025.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 décembre 2024.

Un tirage au sort aura lieu par la suite afin d'attribuer les lots.

DÉCORS DE NOËL



A l'approche des festivités de fin d'année, le jury va se faire une joie de découvrir vos maisons décorées et illuminées.

Soyez inspirés, créatifs et laissez libre court à votre imagination sans modération.

BOITE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

**Boîte aux Lettres
Du Père Noël**

Boîte aux lettres du Père Noël

Bientôt l'arrivée du Père Noël

Petits et grands peuvent déposer leur courrier au Père Noël dans les deux boîtes aux lettres qui sont à l'accueil de la Mairie et à la bibliothèque municipale !

Les lutins de l'atelier du Père Noël prendront le temps de répondre à toutes les lettres déposées avant le 15 décembre.

N'oubliez pas d'indiquer votre adresse

COMMERCES



01/11/2024	DE L ESPERANCE	1 RUE DE LA COMMANDERIE	MONETEAU	03.86.40.63.61
04/11/2024	DE LA TRECEY	4 ALLEE GERARD MAGNE	SAINT FLORENTIN	03.86.35.06.71
08/11/2024	DE L ARMANCE	22 GRANDE RUE	NEUVY SAUTOUR	03.86.56.34.67
11/11/2024	LAUNAY-MOREAU	14 ROUTE DE JOIGNY	APPOIGNY	03.86.53.00.64
15/11/2024	DES FONTAINES	9 AVENUE DU GENERAL LECLERC	SAINT FLORENTIN	03.86.35.11.22
18/11/2024	DE LA POSTE	9 RUE DE SEIGNELAY	MONETEAU	03.86.40.52.79
22/11/2024	DE HERY	17 GRANDE RUE	HERY	03.86.47.77.34
25/11/2024	DE HERY	17 GRANDE RUE	HERY	03.86.47.77.34
29/11/2024	DE LA TRECEY	4 ALLEE GERARD MAGNE	SAINT FLORENTIN	03.86.35.06.71
02/12/2024	FLEURS DE VIGNE	12 PLACE DU GENERAL DE GAULLE	CHABLIS	03.86.42.10.22
06/12/2024	DES MILLESIMES	16 AVENUE DE CHABLIS	LIGNY LE CHATEL	03.86.47.40.21

PHARMACIES DE GARDE



LA COLLECTE

La collecte des DMA (déchets ménagers et assimilés) comprend la collecte en porte à porte des ordures ménagères et des déchets issus du tri, celle des déchets déposés dans les trois déchèteries et sur les points d'apport volontaire.

17 896 tonnes traitées en 2023

16 520
tonnes
en 2020

18 383
tonnes
en 2021

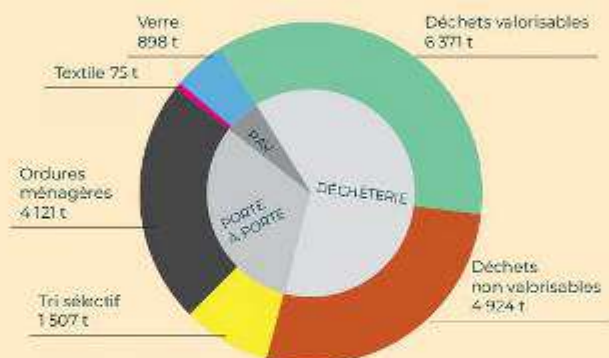
17 514
tonnes
en 2022

23 930 habitants
INSEE 2019

**PORTE À PORTE
ET PAV**
6 601 tonnes

PAR PERSONNE
276 kg

-  Sacs noirs **172 kg**
-  Sacs jaunes **63 kg**
-  Verre **38 kg**
-  Textile **3 kg**



DÉCHÈTERIE
11 295 tonnes

PAR PERSONNE
472 kg

-  Cartons, ferraille, bois, mobilier, DEEE **108 kg/pers**
-  Végétaux **158 kg/pers**
-  Batteries, lampes, piles, huiles, pneus **3 kg/pers**
-  Déblais, gravats, tout-venant, DDS **203 kg/pers**



748 kg /pers
732 kg en 2022

2023 : DE LA COLLECTE À LA VALORISATION

DÉCHETS	COLLECTES	TRANSPORT	TRAITEMENT	COÛT
ORDURES MÉNAGÈRES	PORTE À PORTE	Coved puis Astradec au 01/06/23	ISDND COVED - DUCHY (89)	ENFOUISSEMENT 4 121 t
PAPIER - CARTONNETTE				ENFOUISSEMENT (refus de tri) 259 T
EMBALLAGES PLASTIQUE	PORTE À PORTE		COVED ENVIRONNEMENT CENTRE DETRI - ORMOY (89)	
MÉTAL				RECYCLAGE 1 248 t
VERRE	PAV	GACHON	SOLOVER (71)	RECYCLAGE 898 t + 75 t
TEXTILES	PAV	LE RELAIS	LE RELAIS	
DÉCHETS VÉGÉTAUX		Coved + Vert Compost	La Compostière de l'Aube (10) VER COMPOST (89)	COMPOSTAGE 3 789 t
GRAVATS - TOUT-VENANT			ISDND COVED - DUCHY (89)	ENFOUISSEMENT 4 733 t
GROS CARTONS PLIÉS	DÉCHÈTERIES	Coved puis Astradec au 01/06/23	Emin Leydier (75)	RECYCLAGE 2 582 t
FERRAILLE			ASTRADEC (89)	
BOIS			BRIENON Recyclage (89)	
DFF			REMONDIS (10) Cornec (77)	
MOBIER		Bourgogne Recyclage	OPERNVI (89)	
PNEUS		Coved + Aliapur	ALIAPUR	
DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES		Triadis Services + Edib	Triadis services (91) Edib (21)	191 t
PETITES FILIÈRES		Éco-organismes	Éco-organismes	

En 2023,
48 %
des déchets
sont
valorisés
2022 : 45 %
2021 : 45,5 %



VACANCES DE LA FACTRICE ET CALENDRIERS

Notre factrice Emilie est en congés du 12 au 17 novembre. Durant cette période elle sera remplacée par Sofiane.

Dès son retour de vacances, les calendriers 2025 seront disponibles auprès d'elle et à l'Agence Postale Communale



PANNEAU POCKET

LA MAIRIE VOUS INFORME ET VOUS ALERTE GRÂCE À PANNEAUPOCKET

- 1 Téléchargez l'application **PanneauPocket**
- 2 Recherchez votre commune
- 3 Cliquez sur le ♥ à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris

100% GRATUIT | 100% ANONYME | 0% PUBLICITÉ

Disponible aussi sur votre ordinateur
app.panneaupocket.com

Disponible gratuitement sur

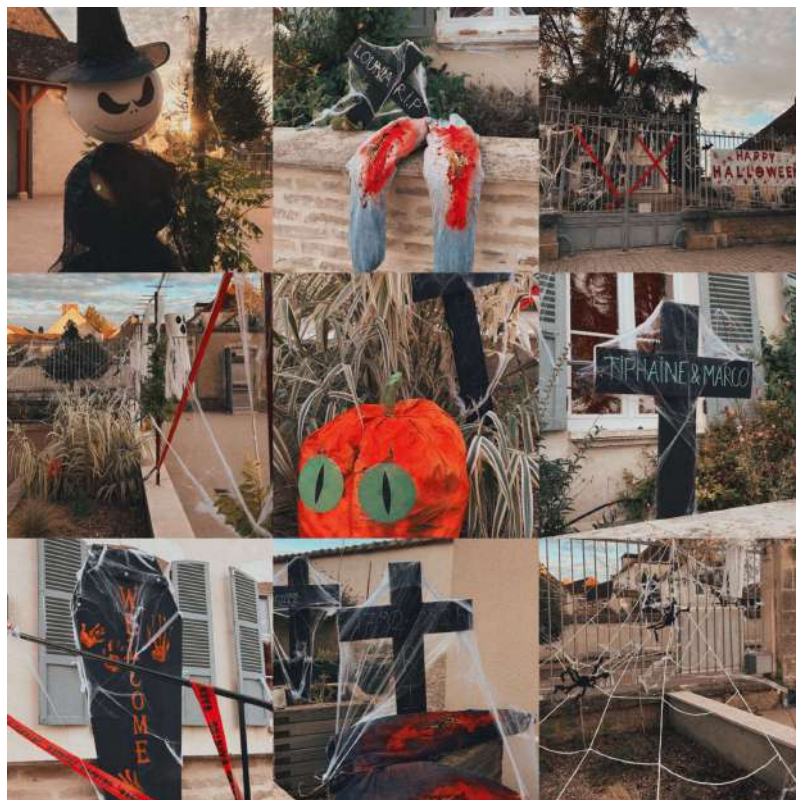
VOUS VOULEZ DES INFORMATIONS EN TEMPS RÉEL...

PENSEZ À TÉLÉCHARGER PANNEAU POCKET

DISPONIBLE SUR APPLE STORE ET PLAY STORE !

 **Téléchargez**

En cas de difficulté pour installer l'application n'hésitez à passer nous voir en Mairie.

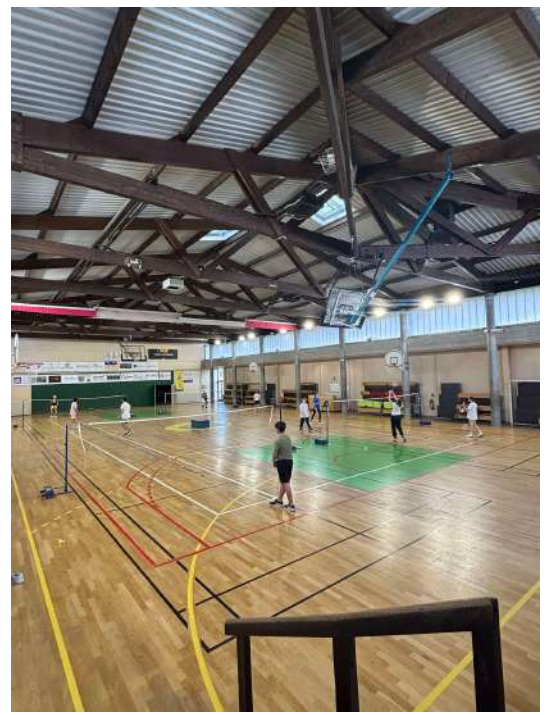


Des vacances monstrueusement incroyables au service jeunesse





Challenge aventure avec St Florentin



Badminton



Sorties patinoire et UFO Street



Présentation de leurs jeux videos



VELOUTÉ DE CHÂTAIGNE

Ingrédients pour 3 personnes – Préparation : 10 minutes – Cuisson : 10 minutes

- ✓ 250g de châtaignes cuites
- ✓ 1 oignon jaune
- ✓ 300ml d'eau
- ✓ 100g de crème liquide
- ✓ 1 c. à café de bouillon de légumes
- ✓ 2 c. à soupe d'huile d'olive
- ✓ Sel et poivre
- ✓ Quelques châtaignes entières
- ✓ Persil



Étape 1 : Eplucher et couper finement l'oignon

Étape 2 : Mettre à chauffer une casserole avec l'huile d'olive

Étape 3 : Ajouter l'oignon, faire revenir jusqu'à ce qu'ils soient transparents mais pas colorés (surveiller régulièrement la cuisson)

Étape 4 : Ajouter alors l'eau mélangée au bouillon en poudre, puis les châtaignes

Étape 5 : Laisser cuire quelques minutes pour que les châtaignes et les oignons ramollissent bien.

Étape 6 : Saler et poivrer selon vos goûts

Étape 7 : Server avec un peu de crème, quelques branches de persil frais et quelques châtaignes entières poêlées. À déguster aussitôt !

GÂTEAU À L'ORANGE

Ingrédients pour 6 personnes – Préparation : 30 minutes – Cuisson : 45 minutes

- ✓ 3 oranges
- ✓ 150g de beurre
- ✓ 150g de sucre
- ✓ 3 jaunes d'œuf
- ✓ 3 blancs d'œuf
- ✓ 150g de farine
- ✓ 1 sachet de levure chimique
- ✓ 75g de sucre glace



Étape 1 : Préchauffer le four à 180°C

Étape 2 : Faire fondre le beurre. Mélanger le beurre et le sucre, ajouter les jaunes d'œufs un à un.

Étape 3 : Ajouter la farine et la levure puis le jus de 2 oranges et leurs zestes. Monter les blancs en neige.

Étape 4 : Incorporer les blancs en neige

Étape 5 : Verser la pâte dans un moule beurré. Mettre au four pendant 45 min.

Finition : Pendant ce temps, chauffer le jus de 2 oranges avec le sucre glace et lorsqu'il est totalement fondu, napper le gâteau encore chaud à l'aide d'un pinceau.

Les associations sont invitées à nous communiquer leurs informations **avant le 30 novembre 2024, impérativement**, pour une insertion dans le Bulletin Municipal **de décembre**. Vous pouvez nous transmettre vos informations au fur et à mesure pour une parution sur notre site et la page facebook de la commune.
Adresse e-mail : accueil@mairie-hery89550.fr



PHÉNIX BASKET MONÉTEAU HÉRY



Site : <https://phenixbamh-phenix.com>

Contacts : MC Blanchard 07 81 48 20 61 / Sophie BOSSEVOT 06 68 19 44 44

Nationale 3 poule H :

C'est un sans faute pour notre équipe N3!

1ers après 4 victoires successives. Du Jamais vu!!!!

Tout ce qui est pris n'est plus à prendre...



CLASSEMENT:

CLASSEMENT		POULE H NATIONALE 3 - 35	
1.	PHÉNIX BAMH 10 PTS	7 PTS	SAINTE ANDRÉ LES VERGÈRES 8.
2.	MULHOUSE 9 PTS	7 PTS	EFFORT MIRECOURT 9.
3.	GAULOISE DE VITRY 9 PTS	7 PTS	JURA SALINS BC 10.
4.	SELESTAT BC 9 PTS	6 PTS	BC CHENOVE 11.
5.	W.O.S.B 9 PTS	6 PTS	RIXHEIM 12.
6.	FURDENHEIM 8 PTS	5 PTS	GOLBEY EPINAL 13.
7.	DA DODON 21 8 PTS	5 PTS	SLUC NANCY 14.

Prochains matchs: à HERY 20 h (Entrée gratuite, tombola restauration)

09/11/2024: PHENIX/MIRECOURT

16/11/2024: PHENIX/DADOLLE

07/12/2024: PHENIX/VITRY LE FRANCOIS

Régionale Masculine 2: à HERY 15 H 30

17/11/2024 PHENIX/CSLD

01/12/2024 PHENIX/JDA

Régionale Masculine 3: à HERY 15 H 30

10/11: PHENIX/COSNE

17/11: PHENIX CURGY

08/12: PHENIX/MARSANNAY

Nos Jeunes U 13, U 15 et U 18 et U 21

Suite au dernier plateau qualificatif en Région, les U 13 et les U 15 sont parvenus à arracher leur qualification en poule basse, niveau régional.

Quant aux U 18, comme nous le pressentions, ils devront intégrer le niveau départemental. Dommage pour eux car c'est toujours plus intéressant de se confondre aux équipes de Région.

Les U 21 intègrent également le niveau régional sans qualification.

Les U 13 et U 15 ont enregistré leur première victoire les U 13 contre Fourchambault/Nevers et les U 15 contre St Rémy.

Quant au U 21, ils n'ont pas encore disputé de rencontres.

Ce sont donc 1 équipe engagée en CHAMPIONNAT DE France N 3 et 5 équipes engagées au niveau REGIONAL.

Au niveau départemental

4 équipes évolueront en championnat Départemental ;

U 11, U 13, U 15 et U 18.

Au vu de l'effectif des U11, une deuxième équipe risque d'être engagée début janvier.



Open organisé à AUXERRE LE 28/09 : U9,U11,U13



Les résultats

Malgré un match accrocheur en début de mois face à une réserve du FC Sens, l'équipe sénior n'a toujours pas marqué le moindre point en 7 matchs de championnat. La route est encore longue dans cette saison où il faudra se remonter les manches pour aller chercher un maintien en championnat départemental 1.

Les U15 ont passé le premier tour de Coupe de l'Yonne sans encombre avec une nette victoire 9-0 contre Monéteau tandis que les U18 ont chuté à Fontaine la Gaillarde qui évolue un niveau au-dessus.

Après une première phase de brassage, toutes nos équipes jeunes ont entamé leurs championnats durant ce mois d'octobre. Les U18 ont débuté par une défaite contre l'UF Tonnerrois, les U15 totalisent une victoire contre l'AJA et une défaite contre la Jeunesse Sénonaise tandis que les U13A ont remporté leur première rencontre face à Appoigny 2 et les U13 B ont fait match nul à Charmoy.

Nos U7, U9 et U11 ont quant à eux débuté les premiers plateaux sur les différents terrains du secteur.

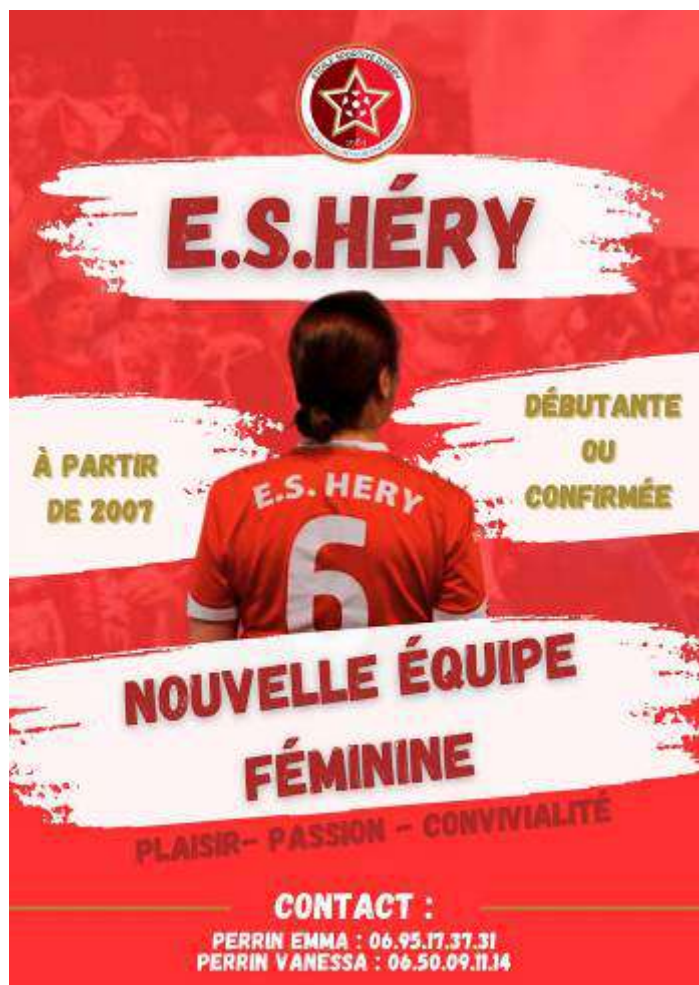
Les vétérans réalisent de belles performances dans le challenge de la convivialité avec 3 victoires et 1 défaite.



Une équipe féminine sénior relancée

Après quelques saisons d'absence, une équipe féminine sénior se relance petit à petit. C'est une dizaine de mamans de joueurs, de supportrices de l'E.S.H. ou amatrices de football qui se réunit tous les mardis pour effectuer une séance d'entraînement.

Si vous vous sentez l'âme d'une footballeuse n'hésitez pas à contacter Emma au 06.95.17.37.31.



Stage de la Toussaint

Une vingtaine de jeunes licenciés encadrée par Jordan, Arnaud et Teïva, se sont retrouvés durant les vacances de la Toussaint pour effectuer un stage de perfectionnement.



Société de tir



Après 33 ans d'investissement au sein du club de tir (dont 25 ans à la Présidence), je laisse ma place à un nouveau Président, monsieur Philippe MASSE.

Vous pourrez le contacter au numéro 07.49.18.42.24 ou à l'adresse mail f.masseronot@free.fr.

Petit historique du club

Ce club a été créé en 1961.

Les archives montrent l'importance de ce club, affilié à l'Ufolep, qui, lors de concours, rassemble jusqu'à 250 tireurs venus de tout le département.

Le tir se pratiquait sur 12 mètres, et non 10 mètres comme actuellement.

Robert d'Héry, célèbre acteur de cinéma, offrait sa coupe tous les ans.

En octobre 1990, après avoir été mis en sommeil pendant quelques années faute de tireurs, avec ma sœur Nicole et un ami Laurent, nous avons pris l'initiative de faire revivre ce club et de lui donner un côté convivial et familial.

Aidé de nos conjoints et d'amis, et après de gros travaux (couverture du stand, isolation, peinture et chauffage), le stand de 10 mètres est enfin prêt.

Ensuite, nous avons entrepris l'homologation du 25 et 50 mètres.

Je tiens à remercier tous les maires de la commune qui se sont succédés, qui ont toujours été à notre écoute et nous ont soutenus dans nos démarches quant à nos besoins.



Nous avons commencé avec 6 licenciés, et nous avons atteint les 32 il y a quelques années.

Ne souhaitant plus m'investir autant et après 33 ans passés au sein de ce club, dont 25 ans à la Présidence, je laisse la main, sans regret, pour de nouvelles idées, une nouvelle façon de faire.

Je souhaite bon courage au nouveau président et lui confie ce que je peux appeler aujourd'hui 'mon bébé'.

Martine MUZIOT

VENTE DE SAPINS



Comme tous les ans, l'association des Amis des écoles d'Héry, vous propose sa vente de sapins



Sapins	Taille (cm)	Prix Unitaire
Variété : Nordmann	100-125	20 €
	125-150	25 €
	150-175	30 €
	175-200	35 €
Bûches (pied)		4 €

Pour les personnes intéressées, merci de remplir le bon de commande ci dessous et le déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie, accompagné du règlement (chèque à l'ordre "les amis des écoles, ou espèces).

Pour une bonne organisation, le bon est à retourner impérativement avant le 29 novembre. Aucune commande ne sera traitée à l'issue de cette date.
Merci de votre compréhension

Les sapins seront à retirer entre 16h et 19h30, lors du marché de Noël organisé le 7 décembre dans la cour de la salle des associations



BON DE COMMANDE

à retourner impérativement avant le 29 novembre accompagné du règlement

Nom/prénom FAMILLE :

Téléphone :

Mode de règlement : Chèque Espèces

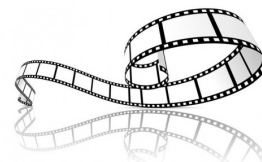
Sapins	Taille (cm)	Prix Unitaire	Quantité	Total
Variété : Nordmann	100-125	20 €		
	125-150	25 €		
	150-175	30 €		
	175-200	35 €		
Bûches (pied)		4 €		
TOTAL				€

NOVEMBRE

- Samedi 9** **PHENIX / EFFORT BASKET MIRECOURT – Championnat National 3**
Salle Polyvalente Jean-Pierre DARLOT – 20h
- Lundi 11** **COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE**
Mairie d’Héry – 11h
- Samedi 16** **PHENIX / DA DIJON21 – Championnat National 3**
Salle Polyvalente Jean-Pierre DARLOT – 20h
- Dimanche 17** **PHENIX 2 / CSL DIJONNAIS 2 – Régional Masculine 2**
Salle Polyvalente Jean-Pierre DARLOT – 15H30
- E.S. HÉRY / E.C.N. – Championnat départemental 1**
Lieu à définir - 14h30
- Samedi 30** **STE BARBE (sur inscription) – organisée par l’amicale des sapeurs-pompiers**
Maison des associations

DÉCEMBRE

- Dimanche 1^{er}** **E.S. HÉRY / MALAY LE GRAND – Championnat départemental 1**
Lieu à définir - 14h30
- PHENIX 2 / JDA 2 – Régional Masculine 2**
Salle Polyvalente Jean-Pierre DARLOT – 15H30
- Samedi 7** **MARCHÉ DE NOËL – organisée par les Amis des Ecoles**
Cœur de village – 17h
- PHENIX / VITRY LE FRANCOIS – Championnat National 3**
Salle Polyvalente Jean-Pierre DARLOT – 20h
- Dimanche 8** **E.S. HÉRY / CHAMPS SUR YONNE – Championnat départemental 1**
Lieu à définir - 14h30
- Mercredi 11** **NOËL COMMUNAL – organisé par la Mairie**
Salle Polyvalente – 14h30



*Savez-vous qui
est Robert Dhéry ?*

Infos pratiques

Mairie



2 Rue Charles Rolland

Lundi : 8h30-12h00
Mardi : 8h30-12h00 / 13h30-18h30
Mercredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30
Jeudi : 8h30-12h00
Vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-16h00

Standard: 03.86.47.73.00

Mail: contact@mairie-hery89550.fr

Site: www.mairie-hery89550.fr

Agence Postale Communale



2 Rue Charles Rolland

Lundi : 8h30-12h00
Mardi : 8h30-12h00 / 13h30-18h30
Mercredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30
Jeudi : 8h30-12h00
Vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-16h00

Agence Postale Communale : 03.86.47.32.95

Centre Communal d'Action Sociale



Rendez-vous sur appel au
03.86.47.73.00

Mail : ccashery@orange.fr

Boite aux lettres : 2 rue Charles Rolland

Communauté de Communes Serein-Armançe



Ouvert du Lundi au Vendredi
de 9h à 12h
et de 14h à 17h.

Administratif

37 Avenue du Général Leclerc
89600 ST FLORENTIN
Tél : 03.86.80.50.50

Mail : contact@cc-sereinarmançe.fr

Environnement

37 Avenue du Général Leclerc
89600 ST FLORENTIN
Tél : 03.86.43.46.43

Mail : dechets@cc-sereinarmançe.fr

Groupe Scolaire



8 Ruelle des Duches
03.86.47.79.67

Centre de Loisirs

« Les Petits Hérissons »



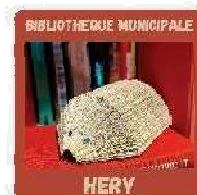
15 rue de l'Eglise
Tél-Fax : 03.86.47.96.70
lespetitsherissons.hery@gmail.com

Bibliothèque municipale Place de l'Eglise

Mardi : 16h30 – 17h30
Mercredi : 17h – 18h
Jeudi : 16h30-17h30
Vendredi : 16h30 – 18h30

Mail : bibliothequemunicipalehery@orange.fr

Tél : 03.58.43.80.93



Déchetterie



Seignelay (route D84) Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 10h à 12h et 14h à 18h (17h en hiver)

Brienon (route du Boutoir) Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 10h à 12h et 14h à 18h (17h en hiver)

St Florentin (29 rue Jean Moulin) Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h (17h en hiver)

Horaires d'été du 1^{er} avril au 30 septembre

Horaires d'hiver du 1^{er} octobre au 31 mars

Ramassage des sacs noirs et jaunes

Le ramassage des sacs de tri sélectif (sacs jaunes) a lieu tous les vendredis des semaines paires. Le ramassage des sacs noirs a lieu tous les lundis des semaines impaires.

Nuisances sonores

Chacun se doit de respecter la réglementation afin de préserver la qualité de vie de la collectivité. Des heures et jours d'utilisation d'engins bruyants (tondeuses, tronçonneuses, motoculteurs, scies...) sont fixés :

Jours ouvrables : 8h30/12h00 - 14h30/19h00

Samedi : 9h00/12h00 - 15h00/19h00

Dimanche et jours fériés : 10h00/12h00 - 16h00/18h00

Merci à tous les propriétaires de chiens de faire en sorte que les aboiements intempestifs ne dérangent pas le voisinage.

Maison de Services Au Public (M.S.A.P.)



France
services

6 rue Gatelot
89250 SEIGNELAY

03.86.31.08.17 – france-services@seignelay.fr

L'espace France Services est accessible à tous. Il sert de relais entre vous et les administrations partenaires et vous accompagne dans vos démarches administratives. Il s'agit d'un service gratuit, confidentiel et sans rendez-vous.

Du mardi au vendredi : 9h/12h00 - 14h/18h00
Samedi : 9h30/12h00